

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 mars 2024

1. Constatation de la validité de l'Assemblée

Le Président constate la validité de l'Assemblée, selon l'article 16 des statuts de diabète genève, cette dernière ayant été valablement convoquée par circulaire du 31 janvier 2024, soit plus de 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale, contenant l'ordre du jour détaillé.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres.

Excusés : M. Xavier Magnin, M. Carlo Sommaruga, M. Kevin Brady, Mme Diana Kate Harmer, Mme Taillandier Hamza, M. Hänzi, M. Cavaliere, Mme Willi, M Rigamonti, Mme Carmen Montengero, Corinne Bonnet-Mérier, Mme Hänni Maria Elisabeth.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans commentaire à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 mars 2023

Afin de diminuer notre empreinte carbone et pour réaliser quelques économies, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 mars 2023 était tenu à disposition au bureau et pouvait être envoyé par mail sur demande ou être consulté en ligne sur le site.

Ce dernier est adopté à l'unanimité.

4. Rapport du Président

Le rapport du Président 2023 est joint en annexe. Il fait partie intégrante du présent procès-verbal.

5. Présentation des actions menées

Présentation des Campagnes de dépistages par M. Geoffrey Katz, vice-président et présentation des résultats des Campagnes par Kevin Brady, secrétaire du comité.

Présentation du nombre de membres, des ventes de matériel et des soins infirmiers et podologiques par Mme Lauren Bouvier, secrétaire générale.

Présentation des activités diététiques (Visite Migros, cours, Festi'Terroir en collaboration avec la FRC) par Mme Odile Rossetti Olaniyi, diététicienne.

Balades Heb'dromadaires présentées par M. Lauren Bouvier, secrétaire générale.

Dons et Subventions présentés Mme Lauren Bouvier, secrétaire générale.

5. Rapport du trésorier

L'actif du bilan comprend notamment les liquidités pour CHF 111'397.- . Des titres pour un montant de CHF 338'220.- - les créances de prestations sont de CHF 41'270.-, presque identique à 2022, et le stock de marchandises est de CHF 57'289.-, et un total de l'actif de 588'456.-.

Quant au passif du bilan, il montre un déficit de l'exercice 2023 de CHF 4'049.-

Les comptes de pertes et profits présentent donc un résultat avec un déficit de CHF 4'049.-. Pour ce qui est des recettes, il y a une augmentation des cotisations, une augmentation des ventes de marchandises LiMA, en raison de l'augmentation dentes ? des capteurs FreeStyle Libre, et enfin une augmentation des consultations et cours. Le total des recettes se monte à CHF 982' 865.- contre CHF 881'912'.- en 2022, soit une augmentation de CHF 100'953.-.

Quant aux charges, il y a une augmentation des achats de marchandises due à l'augmentation des ventes de capteurs FreeStyleLibre, Le total des charges augmente de 138'860.- pour atteindre CHF 1'006' 141.- en 2023 contre CHF 867'281.- en 2022.

6. Rapports du (ou de la ?) fiduciaire et des contrôleurs aux comptes

Le trésorier lit le rapport de la fiduciaire Chavaz qui a révisé les comptes arrêtés au 31 décembre 2023 et qui atteste n'avoir rencontré aucun élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du résultat ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Les contrôleurs aux comptes internes à diabète genève, MM. Daniel Rossier et Jean-Pierre Gassner, ont vérifié les comptes le 19 mars 2023. Leur rapport certifie que le bilan, et les comptes de pertes et profits sont conformes à la réalité et recommande à l'Assemblée Générale d'accepter les comptes présentés au 31 décembre 2023, qui se soldent par un montant positif de liquidités de CHF 60 '323.36 et un exercice 2022 (ou 2023) qui se termine sur une perte de CHF 40'750.37, et prie l'Assemblée Générale de donner décharge au trésorier et le remercie pour la tenue scrupuleuse des comptes.

7. Discussion et approbation des rapports

Aucune question ou contestation n'étant apparue, le rapport d'activité 2023, le bilan et les comptes de pertes et profits 2023, le rapport de la fiduciaire et le rapport des contrôleurs aux comptes sur l'exercice 2023 sont adoptés à l'unanimité.

8. Décharge aux membres du Comité

Le Président propose que, les différents rapports étant acceptés à l'unanimité, décharge soit donnée aux membres du Comité. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

10. Budget 2024

Le budget 2024 s'élève à CHF 1'058'750.-.

L'Etat de Genève a accordé à diabète genève pour la 2^{ème} année une subvention de CHF 165'000.- ce qui est bienvenu compte tenu des charges qui augmentent.

Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité.

9. Fixation des cotisations

Le Comité propose à l'Assemblée Générale de la maintenir à CHF 60.-. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

11. Election du Président et des membres du Comité

M. Jean-Marc Guinchard présente à l'assemblée Madame Sheila Ardigo et Monsieur Vincent Peillex.

M. Jean-Marc Guinchard, propose l'élection du Comité, dont la composition est la suivante et dont les fonctions ont été décidées au Comité :

- M. Jean-Marc Guinchard, Président
- M. Geoffrey KATZ, Vice-Président
- M. Kevin BRADY, Secrétaire du comité

- M. Gioacchino di Mauro, Trésorier
- M. Cyrus ALAM, membre
- M. Marc BANJAN, membre
- M. Gabriel BARRILLIER, membre
- M. Carlo SOMMARUGA, membre
- Monsieur Vincent PEILLEX, membre
- Dresse Alessandra SPADA, Présidente de la Commission médicale
- Dresse Sheila ARDIGO, vice-présidente de la Commission médicale
- Mme Marie-Pierre FOUCHER, membre de la Commission médicale

Le Président et le Comité sont élus dans leur ensemble à l'unanimité.

12. Élection de l'organe de révision des comptes

Le Président propose à l'Assemblée Générale de nommer la Fiduciaire Chavaz. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

13. Élection des contrôleurs aux comptes

Le Président propose à l'Assemblée Générale de reconduire dans leurs fonctions MM. Jean-Pierre Gassner et Daniel Rossier comme contrôleurs aux comptes. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

14. Agenda

2ème édition de MAYbe Less Sugar : MAI moins sucré.

Campagne de prévention et de sensibilisation sur les sucres ajoutés.

Mission du projet

Prévenir et éviter les maladies telles que le diabète et l'obésité.

Inviter la population de Suisse romande à faire l'expérience de se passer de sucres ajoutés durant un mois, totalement ou partiellement.

Campagne de dépistage :

Juin : Augustin : jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 juin 2024.

Sept : Balexert : jeudi 12 et vendredi 13 et samedi 14 septembre 2024.

Présentation des Capsules vidéo pour le site internet et les réseaux sociaux.

70^{ème} anniversaire de diabète genève – jeudi 14 novembre 2024.

Le Président remercie les membres de leur présence. Il clôt l'Assemblée Générale à 18h10, et invite Madame Luz Perrenoud, Infirmière spécialiste clinique retraitée des HUG à prendre la parole pour sa présentation « Parcours multifacette d'une infirmière en diabétologie » laquelle sera suivie du traditionnel cocktail dînatoire qui permettra aux uns et aux autres de se rencontrer et ensuite de prendre congé.

15. Divers

Remerciements au Pr Alain Golay pour son engagement au sein du Comité.

Carouge, le 8 juillet 2024



Kevin Brady
Secrétaire du Comité



Jean-Marc Guinchart
Président